

Conditions générales des petites annonces

Toute annonce ne respectant pas notre règlement sera retirée du site. Cette liste est non exhaustive et la ville de Vélizy-Villacoublay se réserve le droit de retirer toute annonce sans avertissement ou autre notification.

Les annonces doivent être placées dans la catégorie appropriée. Les comportements suivants sont strictement interdits :

- violer des lois en vigueur ou le Règlement sur les Contenus Interdits ;
- donner des informations fausses ou de nature à induire leur destinataire en erreur ;
- porter atteinte aux droits détenus par des tiers ;
- envoyer des courriers électroniques non sollicités à caractère commercial (spamming) ou proposer des systèmes de chaînes d'argent ou pyramides financières ;
- diffuser des virus ou autres technologies de nature à porter atteinte à la Mairie de Vélizy-Villacoublay ou aux intérêts et biens d'autres utilisateurs;
- imposer une charge déraisonnable sur notre infrastructure ou interférer avec le bon fonctionnement du portail de la ville ;
- copier, modifier, ou distribuer tout contenu appartenant à autrui ;
- utiliser des robots, spiders, scrapers ou d'autres moyens utilisés pour accéder au site et pour collecter du contenu du site dans quelque but que ce soit, sans notre autorisation explicite et écrite ;
- collecter ou vous procurer de toute autre manière des informations relatives à autrui, notamment les adresses e-mail, sans y avoir été autorisé ;
- contourner les mesures destinées à prévenir ou restreindre l'accès au site de la ville de Vélizy-Villacoublay.

Cette liste est non exhaustive et nous nous réservons le droit de retirer sans avertissement ou autre notification tout contenu qui ne serait pas compatible avec les règles et les valeurs du site internet velizy-villacoublay.fr.

Vous ne pouvez pas :

- Publier une annonce si vous ne résidez pas en France
- Offrir à la vente un article:
 - qui n'est pas situé en France
 - dont la possession ou vente est illégale
 - qui se trouve dans notre liste des objets interdits
 - d'objets ou d'activités portent atteinte, ou portent potentiellement atteinte aux droits de tiers
- Publier une annonce dans la mauvaise catégorie ou mauvaise sous-catégorie
- Publier des annonces à contenu obscène (y compris vocabulaire grossier) ou pornographique

Il est interdit de vendre :

- Actions et autres valeurs mobilières
- Activités dangereuses (par exemple, tir à l'arme à feu)

- Armes et objets s'y rapportant telles qu'armes à feu, pièces détachées d'armes à feu et chargeurs, munitions, pistolets à plomb et à billes, gaz lacrymogène, pistolets hypodermiques, couteaux à cran d'arrêt, et armes destinées aux arts martiaux
- Billets de loterie et machines à sous
- Comportement insultant, discriminatoire, offensant ou violent
- Drogues et matériels s'y rapportant
- Produits sanguins, fluides corporels, organes et autres produits du corps humain
- Don d'ovocytes
- Services d'une « mère porteuse »
- Services thérapeutiques
- Fausses monnaies et faux timbres
- Fourrures et peaux de bêtes, écailles de tortues, œufs, défenses, bois
- Feux d'artifice, équipements de démolition et explosifs
- Insignes et uniformes de police ou autres insignes et uniformes officiels
- Jeux de hasard
- Matériel destiné à l'ouverture des serrures
- Médicaments et accessoires médicaux
- Objets volés
- Biens contrefaits
- Papiers d'identité, informations financières personnelles et informations personnelles (quelle qu'en soit la forme, y compris les listes de distribution)
- Points de permis de conduire
- Pesticides
- Tabac
- Boissons alcoolisées sauf vins
- Lingerie usagée

Les pratiques interdites :

- Pédopornographie
- Commerce d'être humains
- Adoption illégale d'enfants
- Contrefaçons
- Vente en lot de produit high tech et de téléphonie
- Vente ou achat de consoles vidéos "cracker"
- Copies non autorisées
- Décodeurs satellite et TV
- Enregistrements pirates
- Impressions provenant de films
- Vendeurs de liste immobilier
- Médias téléchargeables
- Usage de marques non autorisés
- Faire la promotion de groupes à caractères sectaire
- Demander / proposer des financements ou des prêts financiers entre particuliers
- Faire de la publicité pour tout acte sexuel contre rémunération (proxénétisme et racolage sont interdits et punis par la loi)
- Publier des annonces proposant des massages sensuels ou sexuels
- Pyramides financières, chaînes d'argent, offres de marketing multi-niveaux

- Faire la promotion d'un site Internet
- Tenir des propos diffamatoires ou haineux à l'égard d'individus ou de société notamment propagande néo-nazie, toute forme d'incitation à la haine raciale, incitation à l'émeute, incitation au meurtre et/ou à la violence.

Concernant la rubrique emploi :

- Les annonces proposant des pyramides financières, chaînes d'argent, offres de marketing multi-niveaux ne sont pas autorisées sur velizy-villacoublay.fr
- Les offres d'emplois nécessitant un versement préalable ou périodique sont également interdites.

De manière générale, nous vous encourageons à décrire explicitement les tâches à accomplir et les compétences requises.

Plus votre annonce sera détaillée, moins elle nous paraîtra ambiguë et nous ne risquons pas de la supprimer à tort.

Pour toutes vos questions, contacter le webmaster :

<http://www.velizy-villacoublay.fr/fr/informations/contact.html>